

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management et productions textiles

Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management et Productions Textiles* (MPT) est une formation à la frontière des domaines de la technologie et de la gestion. Portée par l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), les enseignements sont dispensés à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Troyes depuis 2002 et délocalisés à partir de 2013 au Lycée Albert de Mun, Paris. Elle comporte un parcours unique qui peut être suivi en formation initiale ou en alternance (contrat de professionnalisation). Elle vise des métiers dans le domaine de la technique industrielle et de la gestion, en développant des compétences techniques et managériales spécifiques au secteur du textile.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont bien précisés et concernent le développement de compétences en management et technique de productions textile. Le positionnement est original car il est à la frontière des domaines de la technologie et de la gestion. Cependant, il devrait être un peu plus orienté technologie si la formation veut pleinement s'intégrer dans le champ <i>Sciences, technologies, ingénierie</i>. Une réorganisation de cette formation est nécessaire en basculant, par exemple, un module orienté communication ou gestion vers la conception et le pilotage technique des processus de production spécifiques au textile.</p> <p>Les métiers visés tels que chef de produit, gestion des achats, technicien de modèle sont en relation avec les domaines de la gestion et/ou de la technique industrielle, d'où l'intérêt de mieux clarifier le positionnement.</p>
Organisation
<p>La formation, portée par l'IUT de Troyes, est délocalisée au Lycée Albert de Mun, Paris. Cette délocalisation peut être jugée pertinente au regard des offres de stages et d'emploi sur le bassin parisien. Elle induit toutefois une implication quasi inexistante de l'Université de Reims dans le fonctionnement de la mention. La formation peut être suivie en formation initiale ou en alternance (contrat de professionnalisation). La formation en alternance a été créée en 2010 en parcours unique.</p> <p>Le même calendrier est proposé pour les deux formations, initiale et en alternance. Les projets tuteurés sont bien distincts du stage. Lorsque les alternants sont en entreprise, les étudiants en formation initiale réalisent leurs projets tuteurés. Il serait pertinent de discuter du calendrier des études avec les professionnels, les étudiants et les enseignants, pour choisir la programmation la plus adéquate.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Il n'y a pas de lien affiché de la formation avec le monde de la recherche.</p> <p>Les contrats de professionnalisation concernent en moyenne 10 étudiants. Les stages sont effectués au sein de plusieurs entreprises partenaires évoluant dans le tissu économique parisien. Cet effort de professionnalisation peut être consolidé.</p> <p>La différenciation de la LP MPT avec des LP d'universités, délocalisées au sein d'autres lycées est clairement montrée. Cependant, le dossier ne montre pas le positionnement par rapport aux autres licences professionnelles portées par l'Université de Reims Champagne-Ardenne et les autres Universités sur le territoire national. Quelques exemples auraient permis de mieux comprendre le paysage national dans lequel figure la formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>Les responsables pédagogiques de la licence sont le directeur de l'IUT ainsi que le directeur délégué aux enseignements techniques et professionnels du Lycée.</p> <p>L'équipe pédagogique intègre 17 intervenants ayant des compétences variées et représentant des enseignants, des professionnels et deux enseignants-chercheurs externes à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Elle est donc 100 % externe à l'URCA. On peut clairement s'interroger sur la présence minimaliste d'enseignants-chercheurs et l'implication réelle de l'URCA. Il paraît indispensable que, dans le cadre de la formation délocalisée à Paris, des enseignants et enseignants-chercheurs de l'URCA participent aux enseignements. Dans le cas contraire, la question peut être posée de la pertinence de cette délocalisation vis-à-vis de l'URCA.</p> <p>L'intervention des professionnels représente 41 % du volume horaire global d'enseignement. Ces intervenants assurent des cours aussi bien dans les disciplines transversales que celles du cœur du métier. Le caractère professionnalisant de la formation est ainsi confirmé.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'effectif est passé de 7 à 19 étudiants entre 2011 et 2015. L'effectif de la formation en alternance représente un peu plus de la moitié de l'effectif en 2014 et 2015. Les étudiants viennent principalement de BTS (Brevet de technicien supérieur). Le recrutement est donc peu diversifié.</p> <p>Il est regrettable que le taux de réussite ne soit pas communiqué.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle à 6 mois est autour 50 % entre 2013 et 2015. Concernant le taux d'insertion professionnelle à 30 mois, il est, selon les années, entre 40 % (2013) et 72 % (2015). En fonction des années, le taux de poursuite des études varie entre 6 % (2010) et 22 % (2015) à 30 mois et entre 22 % (2015) et 44 % (2014) à 6 mois. Ces différents taux irréguliers reflètent vraisemblablement les crises conjoncturelles subies par le secteur du textile. Cependant, afin d'éviter ces fortes variations, de nouveaux partenariats avec les industriels, non seulement en région parisienne mais aussi au niveau national, seraient à créer pour favoriser l'insertion professionnelle et réduire le taux de poursuite des études. Le taux d'insertion pourrait être également favorisé en encourageant les étudiants à la mobilité.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche dans la formation est inexistante. Des liens pourraient être établis a minima.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Des professionnels interviennent dans la formation pour assurer des cours techniques sur les matériaux textiles, de communication et logistique-achat. Une conférence avec un professionnel du milieu du textile pourrait être avantageusement organisée pour sensibiliser les étudiants aux attentes spécifiques de l'industrie textile et du secteur la mode.</p> <p>Les compétences professionnelles développées sont en concordance avec les métiers visés.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est fournie. Cependant le portefeuille des compétences devrait être plus développé afin d'améliorer sa lisibilité.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets tuteurés représentent 110 heures soit 20 % du volume horaire de la formation. Il serait profitable d'augmenter ce taux afin d'être en conformité avec l'arrêté de 1999 relatif au fonctionnement des licences professionnelles.</p>

<p>Le stage s'effectue sur une durée de 4 à 6 mois et l'alternance permet une présence de 34 semaines en entreprise. Les UE (Unité d'enseignement) de stage et de projet tuteuré sont bien distinctes. L'ensemble de ces éléments vont dans le sens du caractère professionnalisant de la formation.</p> <p>Encourager les stages à l'étranger serait un plus pour la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La formation accueille en 2016 une étudiante allemande. Le lycée a une convention ERASMUS, mais aucune donnée n'est fournie (avec quelle Université ? pour quelle formation ? nombre d'échanges par année ?). Cette convention Erasmus serait à dynamiser.</p> <p>De nouvelles conventions pourraient être établies avec des universités appartenant à des pays ayant un panel industriel orienté vers la production textile ou le secteur de la mode (Chine, Italie, Maroc, Tunisie, Angleterre...).</p> <p>Une convention similaire à celle qui est en cours avec l'Université de Coventry pour un BTS Design de mode pourrait être initiée pour cette LP.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement se fait principalement auprès des BTS (80 % des effectifs). Il n'y a pas d'information sur la provenance exacte des étudiants. Le recrutement serait à diversifier en visant un public provenant également des DUT (Diplôme universitaire de technologie).</p> <p>Aucun dispositif particulier de passerelle n'est indiqué.</p> <p>Un module d'adaptation est mis en place. Il comporte des enseignements portés sur les outils informatiques, l'anglais, l'expression et l'approche textile. Ce dispositif d'aide à la réussite est un point positif.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements se déroulent en présentiel (440h) et en non présentiel pour les projets tuteurés (110h).</p> <p>Une conversion de certains modules vers la technologie serait à envisager pour enraciner le rattachement de la mention au champ de formations <i>Sciences, technologies, ingénierie</i> de l'URCA.</p> <p>Le dossier ne précise pas les modalités d'accueil des étudiants en situation de handicap et/ou sportifs de haut niveau.</p> <p>L'enseignement de l'anglais représente 44h. Ce volume conséquent est en concordance avec l'évolution de l'environnement économique demandeur de lauréats maîtrisant la langue anglaise.</p> <p>L'apport du numérique à travers les cours en ligne et les outils collaboratifs n'est pas développé dans le dossier.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'acquisition des connaissances est appréciée par un contrôle écrit ou oral selon les UE. Le dossier ne donne pas plus de précisions (contrôle continu et/ou contrôle terminal ?).</p> <p>Les modalités de délivrance du diplôme sont décrites brièvement et les mécanismes de compensation ne sont pas mentionnés.</p> <p>Le jury est composé des membres de l'équipe pédagogique, du responsable pédagogique, du responsable du secteur mode et du directeur du lycée.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Pour la formation initiale, le suivi de l'acquisition de compétences ne semble être assuré qu'au travers de l'évaluation des différentes UE assurées par les différents enseignants. On peut donc regretter l'absence d'utilisation du portefeuille de compétences ou du livret de l'étudiant.</p> <p>En ce qui concerne la formation en alternance, aucun dispositif n'est mentionné. Un suivi individualisé assuré par un tuteur enseignant et formalisé par la rédaction d'une fiche de suivi serait à intégrer.</p> <p>Le supplément au diplôme n'est pas fourni.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire de Suivi de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (OSIPE) de l'URCA pour la période de 2010-2015. L'enquête présente des données sur le type d'emploi (CDI, CDD) et le salaire médian. Une étude est effectuée par le lycée pour le suivi des diplômés. Les modalités de ce suivi ne sont pas précisées.</p> <p>Ces études sont insuffisantes car elles n'offrent pas une visibilité sur les métiers occupés. Ainsi, une étude qualitative serait à mener pour préciser la stratégie de la formation en relation avec le monde socio-économique.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est mis en place. Il intègre les enseignants du Lycée, le directeur de l'IUT de Troyes (URCA), les professionnels intervenant dans la licence et les étudiants. Un compte rendu de la réunion du 6 octobre 2016 est fourni.

Les intervenants procèdent à une évaluation de leurs enseignements par les étudiants, qui communiquent des améliorations oralement ou par écrit. Le dossier n'en précise pas les modalités.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation alliant la technologie et le management.
- Une LP proposée en formation initiale et en formation par alternance.
- La place importante accordée à l'enseignement de l'anglais.
- La forte participation des professionnels aux enseignements.

Points faibles :

- Part insuffisante des enseignements consacrés au volet technologie.
- Absence de pilotage et d'enseignements assurés par des enseignants et des chercheurs de l'URCA.
- Peu de partenariats avec des entreprises hors région Ile-de-France.
- Absence d'outils de suivi d'acquisition des compétences.
- Recrutement peu diversifié et modalités insuffisantes du suivi des diplômés.
- Taux d'insertion professionnelle perfectible.
- Volume horaire consacré au projet tuteuré (20 %)

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Management et Productions Textiles* est une formation originale de par sa position à la frontière des domaines de la technologie et de la gestion. Toutefois, la question principale porte sur l'intérêt de la délocalisation de cette LP au Lycée Albert de Mun de Paris au regard du manque d'implication de l'URCA et de ses enseignants-chercheurs dans le pilotage et les enseignements. Si l'intérêt est démontré quant au maintien de cette LP, les recommandations suivantes sont à prendre en considération :

- L'engagement de l'URCA dans le pilotage de la formation et l'intervention de ses enseignants et enseignants-chercheurs sont nécessaires.
- Une réorganisation de la formation est primordiale pour une meilleure intégration dans le champ *Sciences, technologies, ingénierie* de l'établissement. De plus, une précision sur les métiers visés et la mise en place d'un portefeuille de compétences et des modalités de suivi des compétences sont nécessaires.
- Une analyse plus précise est à mener sur le positionnement au niveau national au regard des formations de licences professionnelles portées par l'URCA et les autres universités françaises.
- L'augmentation à 25 % du volume horaire consacré au projet tuteuré (conformément à l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles).
- Par ailleurs, d'autres objectifs sont à développer comme les partenariats avec des entreprises au niveau national ou la diversification des recrutements visant des formations de DUT.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Management et productions textiles*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Toutefois, l'établissement s'interroge sur l'opportunité de maintenir cette licence professionnelle dans sa future offre de formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ